

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 MARS 2016

DELIBERATION N°CC/2016.00060

DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE (DSC) 2016

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 04 mars 2016

Nombre de membres en exercice : 131

Nombre de présents : 105

Nombre de pouvoirs : 21

Nombre de voix : 126

Délibération affichée le : 18 mars 2016

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Michel BEAL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Jennifer BONJOUR, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Henri BOUTHEON, Mme Hélène BRUYERE, Mme Laurence BUSSIERE, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPRON, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Jacques CHARROIN, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Suzanne CHAZELLE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, Mme Alexandra CUSTODIO, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Gilles ESTABLE, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, Mme Michelle GALLAND, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Raymond JOASSARD, Mme Christiane JODAR, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Marie-Josèphe LAULAGNET, M. Yves LECOCQ, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Claude LIOGIER, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Yves MORAND, Mme Catherine NAULIN, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, Mme Djida OUCHAOUA, M. Jean-Marc PANGAUD, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Florent PIGEON, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Joelle RICARD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER,

Le 18 mars 2016

VIA DOTELEC - iXBus

M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Janine RUAS, M. Jean-Claude SCHALK,
M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, Mme Sylvie THIZY,
M. Gilles THIZY, Mme Lucie THOMAS, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE,
M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Enzo VIVIANI,
M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

Mme Michèle BISACCIA donne pouvoir à M. Jean-Michel PAUZE,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,
Mme Patricia CORTEY donne pouvoir à M. Marc CHAVANNE,
Mme Joëlle COUSIN donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
M. André FRIEDENBERG donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Michel BEAL,
Mme Laurence JUBAN donne pouvoir à Mme Michelle GALLAND,
Mme Siham LABICH donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,
Mme Eliane LEGROS donne pouvoir à M. Gérard TARDY,
M. Olivier LONGEON donne pouvoir à Mme Anne DE BEAUMONT,
Mme Babette LUYA donne pouvoir à M. Julien LUYA,
M. Pascal MAJONCHI donne pouvoir à Mme Catherine NAULIN,
Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à Mme Christiane JODAR,
Mme Nathalie MATRICON donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,
Mme Annick ROATTINO donne pouvoir à M. Marc ROSIER,
Mme Christine ROUX donne pouvoir à M. Paul CELLE,
Mme Monique ROVERA donne pouvoir à Mme Jennifer BONJOUR,
M. Lionel SAUGUES donne pouvoir à Mme Caroline MONTAGNIER,
M. Maurice VINCENT donne pouvoir à M. Florent PIGEON,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE

Membres titulaires absents excusés :

M. Olivier BROUILLOUX, Mme Delphine JUSSELME, Mme Pascale MARRON,
Mme Stéphanie MOREAU, Mme Marie-Hélène THOMAS

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 MARS 2016

DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE (DSC) 2016

I – Les principes généraux concernant cette dotation

Historiquement, la **dotation de solidarité** se décomposait en trois éléments :

- **une dotation de solidarité principale** correspondant à l'effet de l'actualisation des bases de Taxe Professionnelle (TP) et répartie suivant trois critères :
 - 50 % en fonction de l'actualisation des bases de TP de chaque commune,
 - 10 % en fonction de la population,
 - 40 % en fonction du potentiel fiscal par habitant pondéré par l'effort fiscal par habitant ;
- **une dotation de solidarité prioritaire** pour compenser les moins-values constatées sur certaines communes au titre des diverses dotations qu'elles recevaient.

Il est à noter que ces critères ont été retenus pour tenir compte de la loi du 12 juillet 1999 qui impose au moins trois critères : la population, le potentiel fiscal, les charges des communes (correspondant à l'effort fiscal). Ils sont par ailleurs conformes à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts récemment modifié par la loi du 13 août 2004.

- **une dotation de garantie**, expression d'une solidarité supplémentaire entre les communes de l'agglomération et permettant d'allouer une dotation minimum par habitant à chaque commune.

II – Détermination de la dotation de solidarité communautaire pour l'année 2016

La mise en place du nouveau Pacte financier avec les communes permet aujourd'hui de renforcer et repenser la solidarité entre les communes et Saint-Etienne Métropole.

Le Pacte financier prévoit que la DSC de chaque commune revienne en 2018 au niveau qui était le sien en 2009, en étant abondée chaque année entre 2015 et 2018 du quart de la réfaction qui avait été opérée en 2010.

Ainsi, en 2016, il vous est proposé le versement d'une **Dotation de Solidarité Communautaire d'un montant total de 22 052 287,77 €**, contre 21 493 045,91 € en 2015.

Le tableau en annexe récapitule le montant attribué à chaque commune.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- **approuve la répartition de la Dotation de Solidarité Communautaire à verser aux communes en 2016.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité avec 3 abstentions.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU

DOTATION DE SOLIDARITE ANNEE 2016

COMMUNES	DOTATION SOLIDARITE
ANDREZIEUX BOUTHEON	550 401,00
CALOIRE	13 742,17
CELLIEU	76 183,82
CHAGNON	24 041,64
CHAMBON FEUGEROLLES	1 043 993,04
CHATEAUNEUF	340 235,23
DOIZIEUX	7 870,13
DARGOIRE	22 826,52
ETRAT	157 850,91
FARNAY	47 816,39
FIRMINY	1 322 935,95
FONTANES	53 250,74
FOUILOUSE	250 696,00
FRAISSES	211 548,55
GENILAC	104 809,23
GRAND CROIX	269 313,28
HORME	313 468,02
LORETTE	89 136,19
MARCENOD	45 496,96
PAVEZIN	7 365,57
RICAMARIE	438 839,47
RIVE DE GIER	214 771,74
ROCHE LA MOLIERE	746 029,04
SAINT CHAMOND	1 905 475,53
SAINT CHRISTO EN JAREZ	101 515,03
SAINT ETIENNE	9 259 675,03
SAINT GENEST LERPT	383 795,79
SAINT HEAND	149 577,38
SAINT JEAN BONNEFONDS	351 398,56
SAINT JOSEPH	22 834,13
SAINT MARTIN LA PLAINE	58 798,98
SAINT PAUL EN CORNILLON	79 851,17
SAINT PAUL EN JAREZ	259 488,30

SAINT PRIEST EN JAREZ	449 622,23
SAINT ROMAIN EN JAREZ	33 221,23
SAINTE CROIX EN JAREZ	24 186,19
SORBIERS	438 305,67
TALAUDIERE	813 103,25
TARTARAS	37 672,75
TERRASSE SUR DORLAY	41 033,81
TOUR EN JAREZ	70 532,39
UNIEUX	499 549,43
VALLA EN GIER	23 839,05
VALFLEURY	30 345,60
VILLARS	665 844,68
TOTAL	22 052 287,77